



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

# CONCOURS DE TECHNICIEN DE CLASSE NORMALE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION Session 2007

## Le métier

Les techniciens de classe normale des systèmes d'information et de communication du cadre B sont chargés de fonctions requérant des compétences techniques particulières, de contrôle, d'application et d'études dans le domaine des systèmes d'information et de communication, d'exploitation et de production ainsi que de fonctions d'installation, de gestion et de maintien en condition opérationnelle des matériels et logiciels nécessaires aux systèmes d'information et de communication. Ils établissent les documentations techniques s'y rapportant. Ils peuvent également être chargés de fonctions d'encadrement.

## Calendrier

- Date limite de dépôt des dossiers (le cachet de la poste faisant foi) : le lundi 7 mai 2007
- Date des épreuves écrites d'admissibilité : le jeudi 28 juin 2007
- Dates des épreuves orales d'admission : fin septembre 2007

## Conditions d'inscription

**Concours externe** : Etre titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme homologué au niveau IV ou d'un diplôme délivré dans un des Etats de la Communauté européenne assimilé au baccalauréat.

**Concours interne** : Etre fonctionnaire, agent public de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, militaire ou agent des organisations internationales, intergouvernementales et justifier de 4 ans de services publics au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

**Troisième concours** : Etre dans la possibilité de justifier de l'exercice, durant quatre années de l'exercice d'une ou plusieurs activités professionnelles, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association.. Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une ou plusieurs activités ou d'un ou plusieurs mandats ont été simultanées ne sont prises en compte qu'à un seul de ces deux titres.

## concours ouverts (1)

### EXTERNE - INTERNE - 3<sup>ème</sup> CONCOURS

(1) Le nombre de postes sera ultérieurement fixé par arrêté ultérieurement.

## Modalités de retrait du dossier d'inscription et renseignements

Sur le site Internet : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) (rubrique métiers et concours – techniques et spécialisés)

Sur le site Intranet de la DRH

Auprès des Secrétariats Généraux et Délégations Régionales pour l'Administration de la Police de :  
Dijon\* (03.80.44.59.34), Lille\* (03.20.62.49.49), Lyon\* (04.72.84.54.58), Marseille\* (04.95.05.92.22),  
Metz\* (03.87.16.21.98), Tours\* (02.47.42.89.39), Toulouse\* (05.34.55.49.21)

Auprès de la section des concours techniques du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, à Lognes<sup>(1)</sup>  
Madame GUIHO (☎ : 01.60.37.11.38.).

<sup>(1)</sup> - Adresse postale : ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire SDRF/BRPP, section des concours techniques – 27 cours des petites écuries – 77185 LOGNES (joindre obligatoirement une enveloppe grand format affranchie à 1,30 € libellée à vos nom et adresse)

(\*) - Centres des épreuves écrites d'admissibilité